



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement

Master en étude avancées en urbanisme durable Master of advanced studies in sustainable urban-planning

Institut de Géographie
Faculté des Géosciences et de l'environnement
Université de Lausanne

Plan d'études



Version1 | 2008-2010



Institut de géographie | www.unil.ch/igu

Master en études avancées en Urbanisme durable Master of advanced studies in Sustainable Urban-planning 2008 - 2010

Dans ce document, le masculin est utilisé à titre générique,
tous les titres et fonctions doivent être entendus comme masculins et féminins.

[Sous réserve d'approbation définitive]

Le *Master en études avancées en Urbanisme durable / Master of advanced studies in Sustainable Urban-planning* (ci-après MAS) est organisé par la Faculté des Géosciences et de l'environnement et sous la responsabilité de la Faculté des Géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne, sous la responsabilité de son Institut de Géographie, de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, de la Faculté des sciences économiques et sociale de l'Université de Genève, de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel et de l'Institut de hautes études en administration publique de Lausanne.

De niveau de 3ème cycle, ce programme de formation de 60 crédits ECTS a une durée prévue de 3 semestres après la Maîtrise (Master) universitaire. Il est dispensé en français.

Le MAS en urbanisme durable s'articule ainsi :

Un module d'introduction de 15 crédits ECTS

Un module de spécialisation de 25 crédits ECTS

Un module de projet et mémoire de 20 crédits ECTS (dont mémoire 15 crédits)

Les modules comprennent plusieurs blocs d'enseignements dont le plan d'études ci-après précise le nombre de crédits associés ainsi que le type d'évaluations prévues.

MAS en urbanisme durable

Module introductif "Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance"	15 crédits ECTS
Bloc 1 Mutations urbaines, régimes d'urbanisation et empreinte écologique: vers quelle action publique ?	5
Bloc 2 Régimes institutionnels des ressources urbaines	5
Bloc 3 Gouvernance urbaine, projet et participation	5
Module spécialisation "De l'éco-urbanisme au projet urbain"	25 crédits ECTS
Bloc 1 Eco-urbanisme et développement urbain durable: enjeux et principes stratégiques	5
Bloc 2 Diagnostic urbain, technique d'évaluation et d'aide à la décision	10
Bloc 3 Projet urbain et maîtrise d'ouvrage: du diagnostic et de la conception à la mise en œuvre	10
Module "projet et mémoire"	20 crédits ECTS
Organisation et visite de terrain	2
Organisation et participation colloque	3
Mémoire	15

PLAN D'ETUDES

1. Module introductif: 15 crédits ECTS

Les enseignements et activités pédagogiques du module introductif ont lieu durant le semestre de printemps 2008 et concernent tous les étudiants inscrits au programme. Ils sont donnés sous forme de cours-blocs thématiques. Le module s'articule en 3 blocs de 5 crédits ECTS chacun.

Module introductif

	Module introductif "Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance"	Crédits ECTS
Bloc 1	Mutations urbaines, régimes d'urbanisation et empreinte écologique: vers quelle action publique ?	5
Bloc 2	Régimes institutionnels des ressources urbaines	5
Bloc 3	Gouvernance urbaine, projet et participation	5

Évaluation :

L'évaluation se fait sous forme d'oraux et de travaux pratiques. Chaque bloc est validé et les 5 crédits sont octroyés lorsque la moyenne des épreuves du bloc est égale ou supérieure à 4.

N.B Dans les tableaux, les enseignants mentionnés le sont à titre indicatif, sur la base des informations disponibles et de la situation actuelle.
Un crédit ECTS vaut 25-30 heures de travail effectif.

Bloc1 : Mutations urbaines, régimes d'urbanisation et empreinte écologique: vers quelle action publique ?

Milieus innovateurs et espace de vie de la majorité de la population, les villes sont des réalités physiques, économiques, sociales et politiques complexes soumis aux changements permanents. La qualité de leurs cadres de vie, la transformation des paysages et des formes urbaines, l'étalement résidentiel et les coûts qu'il engendre, la dépendance automobile, les incidences écologiques du métabolisme urbain, mais aussi la fragmentation de politiques mises en œuvre à l'échelle des espaces urbanisés constituent des enjeux majeurs d'une brûlante actualité.

Idée régulatrice de la modernité la notion de développement durable opère une conversion progressive des conceptions et des pratiques urbanistiques. L'urbanisme durable exprime une prise de conscience des risques sociaux et environnementaux qui pèsent sur les villes. Agencement différencié des espaces urbains visant une amélioration de la qualité des cadres de vie de tous les habitants sans compromettre la reproduction à long terme des ressources naturelles, l'urbanisme durable est aussi un système de décisions dont l'objectif est de considérer ensemble les différents systèmes composant la ville dans leurs interactions dynamiques.

Qu'est-ce que l'urbanisme durable ? Quels sont ses enjeux et dans quel cadre référentiel se situe-il ? Quels sont les outils d'action pour sa mise en œuvre ? Telles sont les questions qui orientent ce bloc.

Thématiques	Enseignant(s)	Durée Modalités	Evaluation	Crédits ECTS
Bloc 1	Mutations urbaines, régimes d'urbanisation et empreinte écologique: vers quelle action publique ?			5
Transformation urbaine de la ville contemporaine: régime d'urbanisation. Morphogenèse urbaine et acteurs de la production du cadre bâti	A. Da Cunha/UNIL C. Barattucci/IUAV, IUP	1 journée/ 8heures		
Formes urbaines et mobilité : la dépendance automobile	G. Pini/UNIL G. Pouyanne/BordeauxIV	1 journée/ 8heures		
De l'approche morphogénétique à l'approche écologique: empreinte écologique, enjeux de l'urbanisme durable	A. Da Cunha/UNIL JM. Revaz/ CREM G. Magnin /Energie-Cités R. Prélaz-Droux/HEIG-VD	1 journée/ 8heures	Oral + Travail Pratique	5
Planification par projet et maîtrise d'ouvrage urbaine et usagers	A. Cunha/UNIL P. Ingallina/IAUL, Lille1 A. Bourdin/ Paris8, IFU M. Tranda-Pittion S. Koval/ENSAPL A. Widmer/SDOL	2 journée/ 16 heures		

Évaluation :

Le bloc est évalué sous la forme d'un examen oral à la fin du bloc. Un travail pratique doit être rendu au terme du bloc d'enseignement.

Le bloc est validé et les 5 crédits ECTS sont octroyés lorsque la moyenne des évaluations du bloc est égale ou supérieure à 4.

Bloc2 : Régimes institutionnels des ressources urbaines

Ce bloc vise à identifier et mettre en lumière les liens existant entre métabolisme urbain, usages des ressources urbaines et régulations de ces usages à travers les politiques publiques. Il propose aux étudiants par le biais de cas concrets une introduction à la maîtrise aussi bien théorique qu'empirique du cadre d'analyse des régimes institutionnels des ressources. Il permettra d'identifier les contraintes qui s'exercent sur les différents acteurs du développement urbain durable ainsi que leur opportunité d'action.

Thématiques	Enseignant(s)	Durée Modalités	Evaluation	Crédits ECTS
Bloc 2 Régimes institutionnels des ressources urbaines				5
Métabolisme et gestion durable des ressources urbaines	A. Da Cunha/IGUL S. Nahrath/IDHEAP P. Knoepfel/IDHEAP	1 journée		
Introduction aux régimes institutionnels de ressources urbaines: l'exemple du régime de l'aménagement du territoire	S. Nahrath/IDHEAP P. Knoepfel/IDHEAP	1 journée		
La régulation des ressources urbaines liées aux activités de transports urbains	S. Nahrath/IDHEAP P. Knoepfel/IDHEAP J.Savary/Mobilidée	1 journée	Oral et Travail pratique	5
La gestion durable des stocks de logements	S. Nahrath/IDHEAP P. Knoepfel/IDHEAP L. Nicol/IDHEAP	1 journée		
La gestion durable des cycles de maières	S. Nahrath/IDHEAP P. Knoepfel/IDHEAP S. Erkman/IPTEH	1 journée		

Évaluation :

Le bloc est évalué sous la forme d'un examen oral à la fin du bloc. Un travail pratique doit être rendu au terme du bloc d'enseignement.

Le bloc est validé et les 5 crédits ECTS sont octroyés lorsque la moyenne des évaluations du bloc est égale ou supérieure à 4.

Bloc3 : Gouvernance urbaine, projet et participation

Ce bloc entend aborder trois thématiques distinctes. Il souhaite porter un éclairage sur l'articulation entre espaces fonctionnels et territoires institutionnels, identifier et comprendre les différentes échelles de l'action publique et, enfin, il propose d'aborder la notion de projet au regard de la planification spatiale ainsi qu'aux différentes échelles de l'action publique.

Enseignements	Enseignant(s)	Durée Modalité	Evaluation	Crédits ECTS
Bloc 3 Gouvernance urbaine, projet et participation				5
Les structures d'agglomération ou comment réconcilier espaces fonctionnels et territoires institutionnels	D. Kübler/Université Zürich S. Nahrath/IDHEAP J. Ruegg/IPTEH M. Schüler/CEAT	1 journée/ 8heures		
Les différentes échelles du projet: de l'agglomération au quartier	M. Fauconnet/ Ville GE S. Nahrath/IDHEAP J. Ruegg/IPTEH	1 journée/ 8heures		
Pertinence et limites des instruments du débat public: approches théoriques et comparatives	D. Bourg/IPTEH D. Boy/SciencePO Paris D. Bütschi/Consultante, Genève et TA-Swiss A. Kaufmann/Unil	1 journée/ 8heures	Oral + Travail Pratique	5
Pertinence et limites des instruments du débat public: études de cas	JP. Leresche/IEPI C.Emelianoff/UniMaine N. Litzistorf/Equiterre	1 journée/ 8heures		

Évaluation :

Le bloc est évalué sous la forme d'un examen oral à la fin du bloc. Un travail pratique doit être rendu au terme du bloc d'enseignement.

Le bloc est validé et les 5 crédits ECTS sont octroyés lorsque la moyenne des évaluations du bloc est égale ou supérieure à 4.

2. Module de spécialisation

« De l'éco-urbanisme au projet urbain » : 25 crédits ECTS

Les enseignements et activités pédagogiques du module de spécialisation ont lieu durant les semestres d'hiver 2008 et de printemps 2009 (2^{ème} et 3^{ème} semestre). Ils concernent tous les étudiants inscrits au programme et sont donnés sous forme de cours-bloc thématiques comme pour le module 1.

Le module s'articule en 3 blocs thématiques de 5 et 10 crédits ECTS :

Bloc 1 : De l'éco-urbanisme au projet urbain

Bloc 2 : Diagnostic urbain, technique d'évaluation et d'aide à la décision

Bloc 3 : Projet urbain et maîtrise d'ouvrage : du diagnostic et de la conception à la mise en œuvre

Bloc 1 : De l'éco-urbanisme au projet urbain

Qu'est-ce que l'éco-urbanisme ? comment est-il mis en œuvre ? Quelles sont les problématiques auxquelles il doit pouvoir apporter des réponses concrètes ? Telles sont les questions et réflexions qui orientent ce bloc d'enseignement.

	Enseignements	Enseignant(s)	Modalité Durée	Evaluation	Crédits ECTS
Bloc 1	De l'éco-urbanisme au projet urbain				5
	Ecourbanisme et projet urbain: principes stratégiques pour un urbanisme durable		1 journée / 8 heures		
	Architecture durable et densité qualifiée		1 journée / 8 heures		
	Maîtrise des déplacements: articulation de la planification spatiale et de la planification des déplacements	A. Da Cunha + Intervenants externes	1 journée / 8 heures	Oral	5
	La maîtrise d'ouvrage urbaine: le management de projet		1 journée / 8 heures		
	Maîtrise d'ouvrage urbaine: rôle et responsabilité de l'aménageur		1 journée / 8 heures		

Évaluation :

Le bloc est évalué sous la forme d'un examen oral à la fin du bloc.

Le bloc est validé et les 5 crédits ECTS sont octroyés lorsque la moyenne des évaluations du bloc est égale ou supérieure à 4.

Bloc 2 : Diagnostic urbain, technique d'évaluation et d'aide à la décision

Ce bloc de spécialisation présente de manière théorique et pratique les méthodologies d'évaluation et d'aide à la décision pouvant être concrètement mises en œuvre dans un projet d'éco-urbanisme ou de développement territorial durable.

Ces méthodologies doivent permettre de comprendre l'état et l'évolution du territoire, mais aussi d'établir des scénarii et de mesurer l'impact d'un projet ou plus globalement d'une politique publique à incidence territoriale.

Thématiques	Enseignant(s)	Durée Modalités	Evaluation	Crédits ECTS
Bloc 2 Diagnostic urbain, technique d'évaluation et d'aide à la décision				10
Les types d'information territoriale, leur partage et leurs différents rôles dans le projet urbain		3 journée / 24heures		
Le diagnostic territorial: outils et processus		2 journées / 16 heures		
La prospective territoriale	Hy Dao, B. Debarbieux/UniGe A. Da Cunha/IGUL C. Kaiser/IGAR + Intervenants extérieurs	1 journée / 8 heures	Oral + Travail pratique	10
L'aide à la décision territoriale : moyens		2 journées / 16 heures		
L'évaluation de projet: qu'est-ce qu'un projet réussi ?		1 journée / 8heures		
Synthèse Présentation travaux étudiants		1 journée / 8heures		

Évaluation :

Le bloc est évalué sous la forme d'un examen oral à la fin du bloc. Trois exercices pratiques doivent être rendus au terme du bloc d'enseignement.

Le bloc est validé et les 10 crédits ECTS sont octroyés lorsque la moyenne des évaluations du bloc est égale ou supérieure à 4.

Bloc 3 : Projet urbain et maîtrise d'ouvrage, du diagnostic et de la conception à la mise en œuvre

Le but de ce module d'enseignement est de familiariser les participants avec les rôles et les savoirs de la maîtrise d'ouvrage des projets. Le terme de projet est ambigu : il désigne toute action de développement d'un concept, d'un plan ou d'une réalisation, et il est utilisé indifféremment à toutes les phases de développement pour désigner le produit ou le résultat à atteindre. Mais, et c'est ce qui nous intéresse, le projet impose une posture orientée vers l'action. C'est à ses exigences que nous souhaitons sensibiliser les étudiants.

Thématiques	Enseignant(s)	Durée Modalités	Evaluation	Crédits ECTS
Bloc 3 Projet urbain et maîtrise d'ouvrage : du diagnostic et de la conception à la mise en œuvre				10
La notion de projet et le management de projet		2 journées/16 heures		
La mobilisation des ressources et la commande publique		2 journées/16 heures		
La co-production du projet et les enjeux de participation	Marie Fauconnet/Ville GE Fred	2 journées/16 heures	Oral + Travail pratique	10
Les partenariats et leur montage sur les plans financiers, insitutionnels, juridiques et techniques	Wenger/Urbaplan + Intervenants externes	2 journées/16 heures		
Le management des risques et l'évaluation		2 journées/16 heures		
La gestion de site et l'exploitation		2 journées/16 heures		

Évaluation :

Le bloc est évalué sous la forme d'un examen oral sur une étude de cas (travail pratique) à la fin du bloc.

Le bloc est validé et les 10 crédits ECTS sont octroyés lorsque la moyenne des évaluations du bloc est égale ou supérieure à 4.

3. Module « projet et mémoire» : 20 crédits ECTS

Les enseignements et activités pédagogiques du module ont lieu durant les 3 semestres d'enseignement du MAS (du printemps 2008 au printemps 2009). Ils concernent tous les étudiants inscrits au programme.

Le module « projet et mémoire » s'articule autour de 3 travaux pratiques :

1. L'organisation d'une excursion, visite de terrain
2. L'organisation et la participation à un colloque
3. La rédaction d'un mémoire

L'organisation de l'excursion se fait sur une journée durant le semestre de printemps 2008. Elle est mise en place par l'ensemble des étudiants inscrits.

La participation ainsi que l'organisation au colloque se fait dans le cadre d'une manifestation organisée par l'Institut de géographie qui aura lieu au mois de septembre 2008 (semestre d'hiver). La participation se fera sous la forme d'une session atelier parallèle entièrement organisée par l'ensemble des étudiants inscrits.

Le travail de mémoire peut être réalisé dans le cadre d'un stage et s'applique dans la mesure du possible à une étude de cas concret. Le travail est à rendre à la fin du 3^{ème} semestre. Les modalités pratiques (nombre d'exemplaires, dépôt, édition, etc.) sont précisées dans un document « Modalités du Mémoire de Master of advanced studies ».

Module "projet et mémoire"	Crédits ECTS
Organisation visite de terrain	2
Organisation et participation colloque	3
Mémoire	15

* * * *